

# CHARTRE D'INSERTION

VOLET COMPLEMENTAIRE DE LA CONVENTION

SIGNEE LE 9 DECEMBRE 2005

AVEC L'AGENCE NATIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- LA VILLE DE LORIENT
- L'AGENCE NATIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

**LA TRANSFORMATION  
DU QUARTIER DE KERVENANEC  
COMME FACTEUR D'INSERTION  
POUR LES HABITANTS  
DES ZONES URBAINES SENSIBLES**

# SOMMAIRE

## **1 / LE CADRE POLITIQUE ET ADMINISTRATIF**

1/A LE CONTEXTE ADMINISTRATIF ET REGLEMENTAIRE

1/B UN ENGAGEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

## **2 / DU BESOIN D'EVALUER L'ACTIVITE POUR MIEUX REpondre AUX BESOINS DU PUBLIC**

2/A LES OPERATIONS LIEES AU LOGEMENT

2/B LES OPERATIONS LIEES AUX ESPACES PUBLICS ET EQUIPEMENTS

2/C LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE COMME SUPPORT COMPLEMENTAIRE

## **3 / DEFINITION DES PUBLICS PRIORITAIRES**

3/A LES CRITERES D'ELIGIBILITE

3/B LA SITUATION DE L'EMPLOI SUR LA Z.U.S. DE KERVENANEC

3/C LA SITUATION DE L'EMPLOI SUR LA .Z.U.S . DU BOIS DU CHATEAU ET DE KERYADO

## **4 / LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE**

4/A LES OUTILS ET SERVICES EXISTANTS

4/B LES PHASES DE MISE EN ŒUVRE

## **5/ LE PILOTAGE, L'EVALUATION ET LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

5/A LE PILOTAGE POLITIQUE ET L'EVALUATION

5/B LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

## **1/ PROPOS LIMINAIRE : LE CADRE POLITIQUE ET ADMINISTRATIF**

### **1/A LE CONTEXTE ADMINISTRATIF ET REGLEMENTAIRE**

Par délibération du 23 juin 2005, le Conseil Municipal de Lorient prenait la décision de signer une convention avec l'Agence Nationale de Renouveau Urbain et tous les documents en application de celle-ci.

Cette convention effective depuis le 9 décembre 2005 (date de la signature) comporte un volet relatif « aux mesures d'insertion par l'économie et l'emploi des habitants » qui doit faire l'objet d'une charte d'insertion (conformément à la loi N° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003).

Cette dernière prévoit entre autres de mobiliser la commande publique des différents porteurs de projets et maîtres d'ouvrages investis dans le projet de réhabilitation urbaine, en vue d'associer les habitants à la réalisation des travaux dans les quartiers.

### **1/B UN ENGAGEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

Le versant social du projet urbain de Kervénanec s'inscrit dans le cadre plus large de la politique de la ville. Depuis l'origine, le volet emploi du contrat de ville repose sur la proximité territoriale liée à la géographie prioritaire. Il concerne en priorité les demandeurs d'emploi longue durée (plus de 2 ans).

La signature de la présente charte doit permettre d'aller encore plus loin en utilisant toutes les potentialités du projet urbain pour sensibiliser et accompagner le maximum des demandeurs d'emploi vers les secteurs d'activités générés par le projet.

Cette volonté de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des habitants vise à assurer durablement la cohésion sociale des territoires les plus fragilisés.

Par sa dimension et par l'ampleur du projet urbain, le quartier de Kervénanec constitue une véritable opportunité pour générer un surcroît d'activité propice à la remobilisation des demandeurs d'emploi.

Concrètement, toutes les occasions doivent être utilisées pour embaucher les populations résidentes en zones urbaines sensibles (travaux d'investissement, gestion urbaine de proximité, création ou rénovation d'équipement).

Cette ambition doit être portée par les porteurs du projet de renouvellement urbain qui doivent mobiliser l'ensemble du service public de l'emploi et les structures locales d'insertion telles que l'A.N.P.E., le P.L.I.E., la Mission Locale, la cellule locale d'Insertion (C.L.I.) pour les commandes publiques.

Les objectifs préconisés par l'A.N.R.U. sont que 5 % des heures travaillées dans le cadre des travaux d'investissement soient réservées au public ciblé dans la présente charte, soit en embauche directe soit en sous-traitance à des structures d'insertion.

**Pour atteindre cet objectif, l'action d'insertion sur l'ensemble de l'Opération de Renovation Urbaine de Kervénanec devra représenter environ 40 614 heures, avec plus ou moins 5% de marge.**

Un autre critère de 10 % des embauches directes ou indirectes est avancé.

## 2 / L'EVALUATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Cette partie nécessite d'évaluer en volume les projets de transformation mobilisés essentiellement au travers de la commande publique.

Il convient en parallèle de définir les critères d'accessibilités pour les habitants de Kervénanec et autres zones sensibles. Cette démarche servira d'expérimentation et pourra être capitalisée sur une échelle plus large sur l'ensemble de l'agglomération.

### 2/A LES OPERATIONS LIEES AU LOGEMENT :

|   | Total Programme                                    | Réalisé, en chantiers ou marché en cours          | A réaliser   |
|---|--|---|--|
| Déconstructions   | 589 logements                                      | 180 logements                                     | 409  |
| Opérations constructions du quartier                            | 452 logements                                      | 205 logements                                     | 247  |
| Reconstitution offre locative sociale                           | 589 plus C.D.<br>344 sur quartier<br>245 hors site | 196 plus C.D.<br>103 sur quartier<br>93 hors site | 393 plus C.D.<br>241 sur quartier<br>152 hors site |
| Accession   | 33 logements                                       | 9 logements                                       | 24 logements                                       |
| Réhabilitation PALULOS sur site (Tours, ESPACIL, FOYER D'ARMOR) | 411  | 90  | 321  |
| Vente H.L.M.  | 60   | -   | 60   |
| Impact financier en K €   | 75 319 T.T.C.                                      | 20 832,89 T.T.C.                                  | 54 486,16 T.T.C.                                   |
| Lorient Habitat   |  | soit 28 %   |  |

Pour mémoire et en référence aux précédents chantiers logements déjà réalisés, les moyennes par corps d'état se répartissent de la manière suivante (source Lorient Habitat) :

| VENTILATION PAR CORPS D'ÉTAT              | MOYENNE |
|---|---------|
| Espaces verts / terrassements             | 3.9 %   |
| Réseaux extérieurs                        | 4.5 %   |
| Fondations spéciales                      | 0 %     |
| Gros-œuvre                                | 37.1%   |
| Etanchéité                                | 1.1 %   |
| Charpente bois                            | 3 %     |
| Charpente métallique                      | 0.3 %   |
| Couverture ardoise                        | 4.7 %   |
| Couverture métallique                     | 0.2 %   |
| Menuiserie aluminium serrurerie           | 2.6 %   |
| Portes automatiques parking               | 0.1 %   |
| Menuiseries extérieures fermetures P.V.C. | 3.4 %   |
| Menuiseries intérieures bois              | 4.7 %   |
| Plâtrerie cloisons sèches                 | 7.6 %   |
| Revêtements de sols faïence               | 4.1 %   |
| Peinture                                  | 4.8 %   |
| Electricité                               | 4.4 %   |
| Chauffage gaz                             | 9.1 %   |
| Plomberie sanitaire                       | 2.9 %   |
| Ascenseurs                                | 1.1 %   |

#### Potentiel marchés :

- Relogement : 5 tranches de 53 à 89 logements                   ⇒ 3 marchés
- Démolition : 4 tranches de 89 logements                         ⇒ 4 marchés
- Construction : 20 à 25 opérations de 50 à 80 logements     ⇒ 350 marchés
- Réhabilitation : 3 tranches de 89 logements                    ⇒ 15 marchés

## 2/B LES OPERATIONS LIEES AUX ESPACES PUBLICS ET EQUIPEMENTS

### REALISEES OU EN CHANTIER

|   | Coût en K€ HT |
|---|---------------|
| <i>RESIDENTIALISATION</i>   |               |
| ⇒ 60 logements rue de Kervénanec  | 401,2         |
| <i>AMENAGEMENTS</i>   |               |
| ⇒ Mail Marianne Nord - 1 <sup>ère</sup> tranche   | 395,7         |
| ⇒ Mail Marianne Nord - 2 <sup>ème</sup> tranche (travaux de finition) et préparation Marianne Sud et Centre | 493,6         |
| ⇒ Square du Bateau  | 227,5         |
| <i>EQUIPEMENTS</i>  |               |
| ⇒ Maison des services à la population - 1 <sup>ère</sup> tranche  | 432,4         |
| ⇒ Extension du gymnase  | 504           |
| <i>INGENIERIE</i>   |               |
| ⇒ Etude de conception/résidentialisation îlots sud  |               |
| ⇒ Film avec images de synthèse/Marianne Nord  |               |
| ⇒ Etude/développement économique  |               |
| ⇒ Etude de conception parc et square  |               |
| ⇒ Etude de conception/résidentialisation Marianne Nord (Résidence Le Ponant/Rue Varlin)                     |               |
| ⇒ Communication marchés de définition/infographies et films   |               |

**DEPENSES TOTALES REALISEES POUR DES TRAVAUX :**

⇒ ESPACES EXTERIEURS

1 518,0

⇒ BATIMENTS

936,4

**TOTAL H.T.**

**2 454.4 K€**

**Soit T.T.C.**

**2 935.46 K€**

NON DEBUTEES

|  | Coût prévisionnel<br>des travaux en<br>K€ HT |
|--|--|
| <i>RESIDENTIALISATION</i>  |  |
| ⇒ Marianne Nord (1 opération)  | 100  |
| ⇒ Marianne Centre et Sud (10 opérations selon marchés définition)        | 700  |
| ⇒ Rue Thorez (4 opérations selon marchés de définition)                  | 330  |
| ⇒ Copropriétés (2 opérations)  | 80   |
| <br><i>AMENAGEMENTS (4 OPERATIONS)</i>                                   |  |
|  | 785  |
| ⇒ Mail Marianne Centre et Sud (2 <sup>ème</sup> tranche)                 | 820  |
| ⇒ Parc urbain  | 650  |
| ⇒ Rue Thorez   | 345  |
| ⇒ Rue de Kervéanec   |  |
| <br><i>EQUIPEMENTS (5 OPERATIONS)</i>                                    |  |
|  | 1 200  |
| ⇒ Restructuration école Bois Bissonnet :                                 |  |
| ↳ démolition maternelle J. Rostand                                       | 60   |
| ⇒ Maison des services à la population (2 <sup>ème</sup> tranche)         | 804  |
| ⇒ Equipement culturel  | 340  |
| <br><i>AMENAGEMENT D'ESPACES COMMERCIAUX ET ARTISANAUX (1 OPERATION)</i> |  |
|  | 2 200  |
| ⇒ Création de locaux tertiaires  |  |

**DEPENSES TOTALES REALISEES POUR DES TRAVAUX :**

⇒ ESPACES EXTERIEURS

**3 810**  
(répartis en + de 10  
opérations)

⇒ BATIMENTS

**4 604**  
(répartis en 7  
opérations)

**TOTAL H.T.**  
**Soit T.T.C.**

**8 414 K€**  
**10 063.14 K€**

Pour mémoire et en référence aux précédents chantiers déjà réalisés, les opérations d'aménagement se répartissent de la manière suivante :

- 55,7 % de VRD
- 11,7 % d'éclairage public et réseaux souples
- 4,8 % de béton désactivé (lot traité à part pour diminuer les coûts)
- 8,2 % d'assainissement
- 19,6 % d'espaces verts

## **2/C LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE COMME SUPPORT COMPLEMENTAIRE DE MOBILISATION**

La gestion urbaine de proximité est susceptible d'enrichir et de diversifier les supports d'intervention en matière d'insertion :

Nous pouvons citer à cet égard des projets mis en oeuvre ou en cours de réalisation dans le cadre du projet A.N.R.U.

- Le chantier Ecole bâtiment, piloté par le G.E.I.Q. , qui remet aux normes des logements vacants pour faciliter leur ré-attribution.
- Le projet « femmes en action » piloté par la circonscription d'action sociale qui a pour objet de remobiliser des femmes seules, en difficultés d'insertion sociale, autour de la réhabilitation de leur logement (auto-réhabilitation).
- Les chantiers jeunes avec contre-partie, animés par les éducateurs de rues de la Sauvegarde de l'Enfance et permettant la réhabilitation de mobilier urbain.
- La cellule bourse emploi saisonnier mis en place avec un collectif d'employeurs pour faciliter l'accès à l'emploi saisonnier des jeunes habitants en Z.U.S. (dès 16 ans).

Enfin on peut imaginer que le projet de réhabilitation nécessitera par son ampleur de développer des fonctions complémentaires sans qu'il soit possible à ce jour d'en définir précisément les contours.

Pour illustrer :

- Les fonctions de gardiennage de chantier et de bâtiments
- Les fonctions liées à l'entretien des espaces publics et des bâtiments
- Les fonctions liées aux services de proximité (aide aux déménagements, etc...)
- Les fonctions de médiation

### 3 / DEFINITION DES PUBLICS PRIORITAIRES

#### 3/A LES CRITERES D'ELIGIBILITE

Le système d'information géographique de la D.I.V. démontre que les Z.U.S. de Lorient constituent des territoires socialement spécifiques à l'échelle de la ville. Elles sont structurées à partir d'un taux de logements sociaux supérieur à 75 %.

De plus, les Z.U.S. de Lorient connaissent les niveaux de qualification les plus faibles.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ; ils justifient une mobilisation prioritairement ciblée sur les demandeurs d'emploi de la Z.R.U. de Kervéanec.

Compte tenu de l'importance du projet, il semble aussi souhaitable d'ouvrir l'accès aux demandeurs d'emploi issus des autres zones urbaines sensibles.

En conséquence, les publics prioritaires ciblés par la charte sont :

- Les personnes sans emploi durable depuis plus de deux ans
- Les personnes relevant du dispositif R.M.I.
- Les jeunes de moins de 26 ans en difficultés d'insertion professionnelle

L'ORDRE DE PRIORITE SERA LE SUIVANT :

1. Les résidents du quartier de Kervéanec en recherche d'emploi ou de qualification dans la mesure où l'accès au marché du travail n'arrive pas à se faire naturellement.
2. Les résidents des autres zones urbaines sensibles dans les mêmes conditions que précédemment.

Une attention particulière sera portée au respect de l'égalité des chances pour tous et de la parité.

### 3/B LA SITUATION DE L'EMPLOI SUR LE QUARTIER DE KERVENANEC - MARS 2006

#### DONNEES ANPE

**469 personnes** inscrites comme demandeurs d'emploi à l'ANPE.

353 D.E âgés de plus de 26 ans : 30 % D.E inscrits depuis plus de 24 mois.

116 D.E âgés de moins de 26 ans : 1% D.E inscrits depuis plus de 24 mois.

#### REPARTITION SEXUEE

|        | D.E. + DE<br>26 ANS | %    | D.E. - 26<br>ANS | %    | TOTAL | %    |
|--------|---------------------|------|------------------|------|-------|------|
| HOMMES | 181                 | 51 % | 70               | 60 % | 251   | 54 % |
| FEMMES | 172                 | 49 % | 46               | 40 % | 218   | 46 % |
| TOTAL  | 353                 |      | 116              |      | 469   |      |

#### REPARTITION PAR TRANCHES D'AGE

| <i>Tranches d'âge</i> | Total D.E | Hommes | Femmes |
|-----------------------|-----------|--------|--------|
| - de 18ans            | 9         | 7      | 2      |
| 18-25ans              | 107       | 63     | 44     |
| 26-29 ans             | 54        | 26     | 28     |
| 30-39 ans             | 120       | 64     | 56     |
| 40 - 49 ans           | 103       | 53     | 50     |
| 50-60 ans             | 76        | 38     | 38     |
| TOTAL                 | 469       | 251    | 218    |

66 demandeurs d'emploi de Kervénanec sont inscrits à l'A.N.P.E. avec un code métier (ROME) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. (les projets professionnels sont soit en cours de validation soit déjà validés par au moins une expérience).

| metiers  | nombre de D.E. recherchant un emploi dans le secteur |             |
|--|--|-------------|
|  | + DE 26 ANS  | - DE 26 ANS |
| Jardinier espaces verts                          | 11   | 3           |
| Assistant travaux publics                        | 7  | 2           |
| Ouvrier travaux publics                          | 1  | 1           |
| Ouvrier maçonnerie                               | 5  | 2           |
| Electricien bâtiment et travaux publics          | 3  | 1           |
| Installateur équipement sanitaires et thermiques | 1  | 0           |
| Poseur fermetures menuisées                      | 1  | 2           |
| Plaquiste en agencement                          | 5  | 2           |
| Poseur revêtements rigides                       | 1  | 0           |
| Poseur revêtements souples                       | 1  | 0           |
| Peintre en bâtiment                              | 9  | 3           |
| Conducteur d'engins de chantiers B.T.P.          | 3  | 0           |
| Dessinateur du B.T.P.                            | 1  | 0           |
| Chargé d'études techniques du B.T.P.             | 1  | 0           |

**3/C LA SITUATION DE L'EMPLOI SUR LES QUARTIERS DU BOIS DU CHATEAU ET DE KERYADO**  
**/ KERGUILLETTE - MARS 2006**

**DONNEES ANPE**

Au 31 mars 2006, les quartiers prioritaires de Lorient Nord comptaient 754 demandeurs d'emploi.

A Keryado, ils représentaient 54,90% des D.E de Lorient Nord et au BDC , ils représentaient 45,10% .

|                        | Nombre total de D.E |
|------------------------|---------------------|
| <i>KERYADO</i>         | 414                 |
| <i>BOIS DU CHÂTEAU</i> | 340                 |
| <b>TOTAL</b>           | <b>754</b>          |

**AU BOIS DU CHATEAU**

**340 personnes** étaient inscrites comme demandeurs d'emploi à l'ANPE.

**243 D.E** étaient âgés de **plus de 26 ans** : 119 hommes et 124 femmes / **68 D.E** étaient inscrits depuis plus de 24 mois.

**97 D.E** étaient âgés de **moins de 26 ans** : 54 hommes et 43 femmes / **6 D.E** étaient inscrits depuis plus de 24 mois.

**REPARTITION PAR SEXE POUR LES DEMANDEURS DE PLUS DE 26 ANS AU BDC.**

|               | Nombre de D.E | Pourcentage |
|---------------|---------------|-------------|
| <b>HOMMES</b> | 119           | 48.97%      |
| <b>FEMMES</b> | 124           | 51.03%      |
| <b>TOTAL</b>  | <b>243</b>    | <b>100%</b> |

**Répartition par tranches d'âge pour les plus de 26 ans.**

| <i>Tranches d'âge</i> | Nb de D.E  | Hommes     | Femmes     |
|-----------------------|------------|------------|------------|
| <b>26-29 ans</b>      | 36         | 21         | 15         |
| <b>30-39 ans</b>      | 81         | 38         | 43         |
| <b>40 - 49 ans</b>    | 94         | 43         | 51         |
| <b>50-60 ans</b>      | 32         | 19         | 13         |
| <b>TOTAL</b>          | <b>243</b> | <b>121</b> | <b>122</b> |

REPARTITION PAR SEXE POUR LES DEMANDEURS DE MOINS DE 26 ANS AU BDC.

|               | Nombre de D.E | Pourcentage |
|---------------|---------------|-------------|
| <b>HOMMES</b> | 54            | 55.67%      |
| <b>FEMMES</b> | 43            | 44.33%      |
| <b>TOTAL</b>  | 97            | 100%        |

44 demandeurs d'emploi du Bois du Château sont inscrits à l'A.N.P.E. avec un code métier (ROME) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

| metiers   | nombre de D.E. recherchant un emploi dans le secteur |             |
|---|--|-------------|
|   | + DE 26 ANS  | - DE 26 ANS |
| Jardinier espaces verts                             | 8  | 2           |
| Assistant travaux publics                           | 4  | 1           |
| Ouvrier travaux publics                             | 0  | 1           |
| Ouvrier du béton                                    | 1  | 1           |
| Ouvrier maçonnerie                                  | 1  | 2           |
| Monteur structures métalliques                      | 1  | 0           |
| Electricien bâtiment et travaux publics             | 0  | 3           |
| Installateur d'équipements sanitaires et thermiques | 1  | 0           |
| Poseur fermetures menuisées                         | 1  | 1           |
| Conducteur d'engins de chantiers B.T.P.             | 1  | 0           |
| Peintre en bâtiment                                 | 6  | 9           |

#### A KERYADO

414 personnes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi à l'ANPE.

296 D.E étaient âgés de **plus de 26 ans** : 185 hommes et 185 femmes / **79 D.E étaient inscrits depuis plus de 24 mois.**

118 D.E étaient âgés de **moins de 26 ans** : 42 hommes et 42 femmes / **6 D.E étaient inscrits depuis plus de 24 mois.**

REPARTITION PAR SEXE POUR LES DEMANDEURS DE PLUS DE 26 ANS AU BDC.

|               | Nombre de D.E | Pourcentage |
|---------------|---------------|-------------|
| <b>HOMMES</b> | 111           | 37.50%      |
| <b>FEMMES</b> | 185           | 62.50%      |
| <b>TOTAL</b>  | 296           | 100%        |

**Répartition par tranches d'âge pour les plus de 26 ans.**

| Tranches d'âge | Nb de D.E  | Hommes     | Femmes     |
|----------------|------------|------------|------------|
| 26-29 ans      | 38         | 10         | 28         |
| 30-39 ans      | 111        | 45         | 66         |
| 40 - 49 ans    | 104        | 40         | 64         |
| 50-60 ans      | 43         | 16         | 27         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>296</b> | <b>111</b> | <b>185</b> |

**REPARTITION PAR SEXE POUR LES DEMANDEURS DE MOINS DE 26 ANS AU BDC.**

|               | Nombre de D.E | Pourcentage |
|---------------|---------------|-------------|
| <b>HOMMES</b> | 54            | 55.67%      |
| <b>FEMMES</b> | 43            | 44.33%      |
| <b>TOTAL</b>  | <b>97</b>     | <b>100%</b> |

38 demandeurs d'emploi de keryado sont inscrits à l'A.N.P.E. avec un code métier (ROME) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

| METIERS                                 | NOMBRE DE D.E. RECHERCHANT<br>UN EMPLOI DANS LE SECTEUR |             |
|---|---|-------------|
|   | + DE 26 ANS   | - DE 26 ANS |
| Jardinier espaces verts                 | 8   | 0           |
| Assistant travaux publics               | 2   | 0           |
| Ouvrier travaux publics                 | 1   | 1           |
| Ouvrier du béton                        | 1   | 0           |
| Ouvrier maçonnerie                      | 5   | 0           |
| Electricien bâtiment et travaux publics | 1   | 1           |
| Monteur Plaquiste                       | 1   | 2           |
| Poseur fermetures menuisées             | 2   | 1           |
| Poseur fermetures rigides               | 2   | 1           |
| Peintre en bâtiment                     | 7   | 0           |
| Conducteur d'engins de chantiers B.T.P. | 0   | 1           |
| Dessinateur du B.T.P.                   | 0   | 1           |

### 4/A LES OUTILS OU SERVICES DEJA EXISTANTS

#### LE REPERAGE DU PUBLIC

La zone urbaine sensible de Kervénanec est dotée depuis quatre ans d'une équipe emploi pluridisciplinaire (A.N.P.E., Mission Locale, Contrat de Ville, RMI). Sa mission consiste à assurer une prise en charge territorialisée des demandeurs d'emploi longue durée.

C'est naturellement cette équipe emploi en partenariat avec le P.L.I.E. qui se chargera d'identifier le public prioritaire pour alimenter le nouveau dispositif.

#### LA SENSIBILISATION ET LA VALIDATION DES CANDIDATURES

L'équipe emploi du quartier et le P.L.I.E. utiliseront tous les moyens déjà en sa possession pour valider les candidatures, à savoir :

- Les méthodes de recrutement par habilitation proposées par l' A.N.P.E.
- Les plate-formes de découvertes proposées par l' A.F.P.A.
- Les évaluations en milieu du travail (E.M.T.)

#### LE RECOURS AUX OUTILS D'INSERTION

En collaboration avec le P.L.I.E. plusieurs outils d'insertion ont été mis en place. Certains d'entre eux ont délibérément été installés au cœur de la zone urbaine sensible.

On peut citer à cet égard :

- L'association intermédiaire nommée ELAN qui apporte des services divers notamment dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.
- Le chantier école bâtiment qui réhabilite des appartements ; celui-ci compte une quinzaine de places.

Le cas échéant et à la demande, d'autres outils d'insertion sont ou seront mobilisés ; on peut compter sur l'ensemble des structures de l'insertion par l'activité économique existantes sur le territoire.

#### LE PLACEMENT ET LE SUIVI DANS L'EMPLOI

Depuis plusieurs années le bassin d'emploi compte un G.E.I.Q. bâtiment et travaux publics. Le G.E.I.Q. a pour finalité de favoriser l'accès à l'embauche de personnes en situation d'exclusion ou éloignées de l'emploi. Via le G.E.I.Q. le salarié acquiert une qualification professionnelle en alternance en vue du retour à l'emploi durable. Les personnes, salariées du G.E.I.Q., sont mises à disposition des entreprises utilisatrices et leur accompagnement est assuré en étroite liaison avec leurs référents sociaux. A noter que, dans un souci de cohérence, la direction et le pilotage du chantier école bâtiment présent dans le quartier, a été confié au G.E.I.Q.

## L'ACTIVATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La Communauté d'agglomération du Pays de Lorient et le P.L.I.E. ont mis en place une cellule pour promouvoir l'emploi dans les marchés publics. Son rôle consiste à aider le maître d'ouvrage à :

- Discerner les opérations permettant d'intégrer la clause
- Déterminer la hauteur d'engagement souhaitée dans le marché et les lots concernés
- Aider à la rédaction des documents de consultation
- Identifier les publics potentiels et prévoir les formations nécessaires
- Suivre et évaluer l'action mise en œuvre

Par ailleurs le P.L.I.E dans le cadre de sa vocation générale a pour mission d'informer les entreprises pour :

- Encourager l'embauche directe des demandeurs d'emploi en parcours d'insertion
- Permettre le recours à la sous-traitance ou la co-traitance en utilisant les entreprises d'insertion
- Permettre la mutualisation des heures d'insertion en faisant appel à des salariés en insertion pendant la durée du marché

Cette cellule destinée à promouvoir l'emploi dans les marchés publics a naturellement vocation à s'intégrer dans le dispositif d'insertion de l'A.N.R.U.. L'expérience acquise pourra être capitalisée dans d'autres quartiers.

#### 4/ B LES PHASES DE MISE EN OEUVRE

La nature complexe du dispositif et la diversité du partenariat nécessite de découper l'action en plusieurs phases opérationnelles.

##### PHASE 1 : EVALUER LES POSSIBILITES OFFERTES PAR LES OPERATIONS

| ACTIONS   | INTERVENANTS  |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Planning prévisionnel des travaux  | ♦ Maîtres d'ouvrages  |
| <input type="checkbox"/> Détermination des budgets consacrés à la main d'œuvre                    |   |
| <input type="checkbox"/> Recensement des métiers et des qualifications nécessaires aux opérations | ♦ Cellule Promotion de l'Emploi (P.L.I.E. / A.N.P.E. / CAPL'ORIENT) |
| <input type="checkbox"/> Anticipation des besoins en formation                                    | ♦ A.F.P.A. et autres organismes de formation                        |

##### PHASE 2 : EVALUER ET FORMALISER LE POTENTIEL D'INSERTION

| ACTIONS  | INTERVENANTS  |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Estimation de la fraction de main d'œuvre accessible aux personnes en insertion (traduction en nombre d'heures ou EQTP) | ♦ Cellule Promotion de l'Emploi (P.L.I.E. / A.N.P.E. / CAPL'ORIENT) |
| <input type="checkbox"/> Repérage dans le quartier des publics pouvant être positionnés sur des opérations                                       | ♦ Equipe emploi de quartier   |
| <input type="checkbox"/> Mise au point de la clause insertion dans les D.C.E. intégration dans les annexes du marché                             | ♦ Services commandes publiques des maîtres d'ouvrages + CAPL'ORIENT |

**PHASE 3 : FAIRE LE LIEN AVEC LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES ENTREPRISES**

| ACTIONS  | INTERVENANTS   |
|--|--|
| <p><input type="checkbox"/> Informer sur la clause d'insertion et susciter les candidatures des entreprises</p> <p><input type="checkbox"/> Répondre aux candidats soumissionnaires pour respecter la clause (embauche directe ou appel à des structures d'insertion)</p> <p><input type="checkbox"/> Transmission du résultat de l'appel d'offres (nom des entreprises, actes d'engagement,...)</p> <p><input type="checkbox"/> Suite à attribution du marché, prise de contact avec l'entreprise pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ recenser ses besoins</li> <li>○ définir des profils de postes</li> <li>○ définir des relais</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Candidatures des demandeurs d'emploi à proposer à l'entreprise</p> | <p>♦ P.L.I.E.</p> <p>♦ Maître d'ouvrage</p> <p>♦ P.L.I.E.</p> <p>♦ Equipe emploi de quartier en partenariat avec le P.L.I.E.</p> |

**PHASE 4 : SUIVRE ET EVALUER**

| ACTIONS   | INTERVENANTS   |
|---|--|
| <p><input type="checkbox"/> Suivre l'exécution de la clause :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ bilan des contrats</li> <li>○ embauches</li> <li>○ difficultés de mise en œuvre</li> <li>○ pénalités pour non exécution de la clause</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Suivi des personnes embauchées sur le chantier</p> <p><input type="checkbox"/> Compilation générale des résultats pour évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ par marché</li> <li>○ par maître d'ouvrage</li> <li>○</li> </ul> | <p>♦ CAPL'ORIENT sur la base des éléments fournis par le P.L.I.E.</p> <p>♦ P.L.I.E.</p> <p>♦ CAPL'ORIENT</p> |

### 5/A LE PILOTAGE POLITIQUE ET L'EVALUATION

Le suivi politique de la présente charte sera assuré par le comité de pilotage de l'A.N.R.U. qui suit l'ensemble de l'opération (volet social et volet urbain).

Le comité de pilotage restreint de l'A.N.R.U recevra le bilan régulier de l'action et pourra à tout moment en effectuer un état des lieux.

La cellule marchés publics et plus spécifiquement CAPL'ORIENT s'engage à présenter des tableaux de bords trimestriels. Ceux-ci seront transmis au moins une fois par semestre au délégué territorial de l'Agence Nationale de Renouveau Urbain.

#### **Sont retenus comme indicateurs pertinents :**

- Nombre d'heures travaillées par type de marchés / prestations et opérations
- Type de structures d'insertion bénéficiaires
- Typologie des populations bénéficiaires (sexe, âge, durée du chômage,...)
- Situation des populations bénéficiaires (si possible, de 6 à 12 mois après la fin du marché)
- Inventaire des embauches directes ou indirectes effectuées y compris dans le cadre de la gestion urbaine de proximité
- Types de contrats utilisés pour les embauches (apprentissage, contrats aidés, ...)

## **5/B LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES POUR RESPECTER LA CHARTE**

### **Les maîtres d'ouvrages s'engagent à :**

(Foyer d'Armor, Espacil, Lorient Habitat, Mairie de Lorient)

- Estimer le potentiel d'insertion offert pour les opérations
- Systématiser les clauses d'insertion dans les dossiers de consultation des entreprises
- Fournir les éléments requis pour la tenue des tableaux de bord et l'évaluation

### **Le service public de l'emploi s'engage à :**

(ANPE, Mission locale, AFPA, CLI)

- Recenser les métiers et les qualifications nécessaires aux opérations
- Anticiper les besoins en formation
- Repérer et positionner des demandeurs d'emploi

### **La cellule d'animation « marchés publics » s'engage à :**

(PLIE, Communauté d'Agglomération)

- Déterminer le temps de travail consacré à l'insertion
- Susciter les candidatures des entreprises, les informer sur les clauses d'insertion
- Aider les entreprises retenues à respecter les clauses
- Suivre les personnes embauchées dans les entreprises
- Compléter le résultat en vue de l'évaluation

### **Les entreprises s'engagent à :**

- Respecter les clauses d'insertion
- Permettre au PLIE de suivre les personnes embauchées
- Fournir les éléments de suivi après l'évaluation